

Composition d'instance

Commission des Finances

Le président,

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-2 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu le règlement intérieur modifié de l'université Bretagne Sud ;
Vu l'arrêté n°069-2022 modifié portant création de la commission des Finances de l'université Bretagne Sud ;

Arrête

Article 1. La composition de la commission des Finances figure en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2. L'arrêté n°2024-129 est abrogé.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 4. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

David MENIER



Annexe 1 : Composition de la commission des Finances

Membres de la commission des Finances

Le président ou son représentant ou sa représentante

Tout autre vice-président ou vice-présidente selon les sujets abordés lors des travaux de la commission et à la demande du président d'université

Directeurs de composante

Catherine GOULLET, directrice de l'IAE Bretagne Sud

Xavier TRIPOTEAU, directeur de l'IUT de Vannes

Directeurs de laboratoire

Philippe COUSSY, directeur du Lab-STICC

Élise LHÉRITIER, directrice du Lab-LEX

Représentants des personnels élus au conseil d'administration de l'université

Collège A

Gilles DURRIEU

Karine VALLÉE

Collège B

Marianne BEDEL

Vianney LAPÔTRE

Collège des personnels BIATSS

Claire JAFFREZIC

Philippe LE MÉE

Experts auprès de la commission des Finances

Jean-Roch SAUVÉ, directeur général des services

Emmanuelle BROCHARD, directrice des Affaires financières

Tout autre expert ou toute autre experte désigné·e selon les sujets abordés par le président

